

Montpellier, le Mardi 23 octobre 2018

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C)

**La Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique s'est tenue
à la Préfecture de l'Hérault le mardi 23 octobre 2018**

1. Le projet concernant la création d'un cinéma à l'enseigne « PREMIÈRE CINÉMAS » composé de 6 salles et 744 fauteuils à FRONTIGNAN (34), Ancien Chais Botta Quai Voltaire a recueilli un avis favorable.

Depuis la loi 2014-626 du 18/06/2014 et le décret 2015-268 du 10/03/2015, la CDACi, dont le secrétariat est assuré par le Secrétariat Général Adjoint de la préfecture, est chargé d'étudier les demandes d'implantation et construction des établissements de spectacles cinématographiques

Elle est composée de 5 élus locaux et de 3 personnalités qualifiées en matière de distribution et d'exploitation cinématographiques, de développement durable et d'aménagement du territoire.

Lorsque la zone d'influence du projet dépasse les limites du département, la composition est complétée par un élu et une personnalité qualifiée de chaque autre département concerné.